



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Grand Lyon Métropole territoire lauréat Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

Structure porteuse : Grand Lyon Métropole

Collectivité lauréate de l'appel à projets

Zéro déchet : oui non

Nom et fonction du porteur de projet :

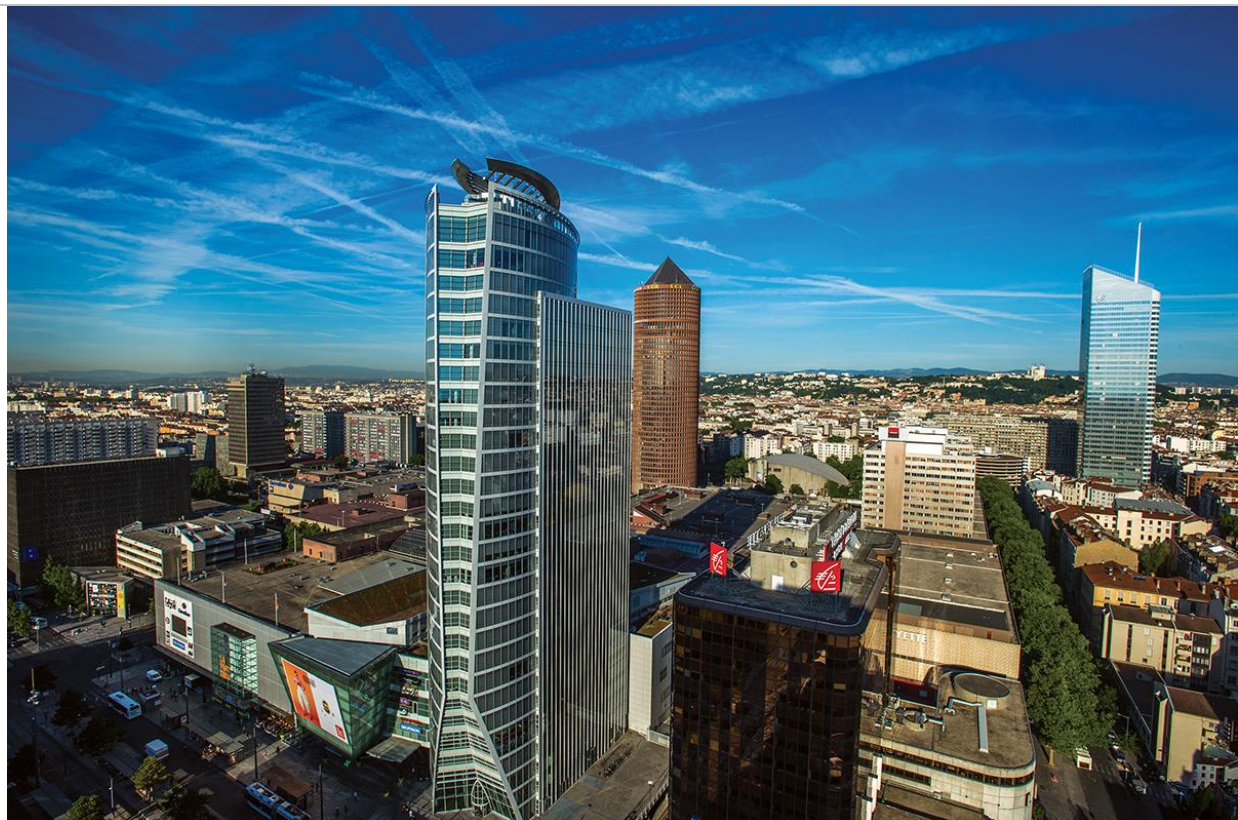
Valérie Mayeux-Richon - Responsable du service
Études Méthodes Organisation

Population : 1 324 637 habitants / 59 communes

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Département : Grand Lyon Métropole

GRAND LYON
la métropole



Crédit : Laurence Danière / Métropole de Lyon

Description générale et objectifs :

Depuis le 1er janvier 2015, la Communauté urbaine de Lyon a fait place à la Métropole de Lyon, une collectivité moderne qui réunit les champs d'action du Département et de la Communauté urbaine sur les 59 communes qui composent le territoire du Grand Lyon.

La Métropole de Lyon est une collectivité territoriale unique dotée d'une clause de compétence générale. Elle est créée pour que l'action publique soit plus efficace, plus rapide, et plus cohérente dans notre vie quotidienne et sur notre territoire.

La communauté urbaine de Lyon s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique volontariste de prévention et de réduction des déchets, concrétisée en 2010 par la signature d'un PLP avec l'ADEME ou le plan climat dès 2011.

La Métropole de Lyon souhaite maintenant poursuivre, intensifier et déployer à d'autres acteurs et à d'autres cibles la démarche de progrès, pensée sur le long terme, qu'elle a initiée, et s'accorder les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés, afin de faire entrer le territoire dans une démarche d'économie circulaire globale et partagée. Dans ce but, les actions déjà initiées vont être maintenues et amplifiées et de nouvelles méthodes de gestion des projets vont être développées.

Très fortement engagée depuis plusieurs années dans des démarches participatives répondant aux enjeux de la transition écologique (plan climat, schéma directeur de l'énergie ...) la Métropole de Lyon, autorité gestionnaire, est en outre la première autorité organisatrice de la gestion des déchets.

La Métropole de Lyon propose de co-construire le projet de territoire avec l'ensemble des parties prenantes (citoyens, acteurs publics, acteurs économiques, associations, collectivités du territoire et voisines).

A cet effet, un dispositif de concertation adapté sera mis en place afin de pouvoir les mobiliser : il reposera sur trois principes généraux :

- des contributions
- un espace de dialogue dédié,
- une plateforme collaborative

Notre projet repose sur l'ensemble des sept piliers de l'économie circulaire, et vise à intensifier nos efforts en matière de prévention des déchets quels qu'ils soient et de lutte contre le gaspillage, en cohérence avec les objectifs nationaux. Il s'agira pour la Métropole de Lyon de :

- mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire,
- créer une dynamique de territoire, créatrice d'emplois et de lien social,
- favoriser l'innovation, notamment en s'autorisant l'expérimentation,
- permettre le déploiement à plus grande échelle et dans la durée des actions menées, fort d'une évaluation et d'une adaptation continues.

En 2016, il s'agira de préciser la feuille de route et de mettre en œuvre les actions qui en découlent pour satisfaire les objectifs visés.

Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Le programme d'actions prévoit notamment les actions suivantes :

- Animer d'un plan de réduction des déchets dans le cadre du volet Métropole exemplaire (9000 agents concernés et leurs satellites)
- Sensibiliser la population, dont le jeune public,
- Lutter contre le gaspillage alimentaire,
- Intensifier la mise en place de solutions de compostage individuelles ou collectives,
- Réduire les apports de déchets verts en déchèteries avec le développement de broyeur végétaux partagés, en lien avec les communes, et/ou mise à disposition d'une prestation de broyage lors des collectes saisonnières de déchets végétaux,
- Promouvoir le réemploi : déploiement des donneries sur les 14 déchèteries pouvant les accueillir et autres dispositifs citoyens (repair'café, etc.),
- Mettre en place de guides et/ou expositions sur les bonnes pratiques, quelque soit la cible (ménages, entreprises, etc...)
- Organiser de projets pilotes sur la gestion des biodéchets,
- Améliorer la valorisation matière en reproduisant les actions réussies mises en œuvre dans le cadre du plan d'amélioration de la collecte
- Déployer des solutions adaptées aux entreprises, en lien avec les relais professionnels (Chambres Consulaires, Pôles d'Excellence...): déchèterie professionnelle, éco-conception, valorisation des entreprises exemplaires...
- Réaliser une étude de préfiguration, dans un objectif d'économie de la fonctionnalité, visant à unifier les pratiques au sein de l'ensemble de ses sites, dans un objectif de réduction des déchets et de leur nocivité (location de matériel/ limitation du nombre des consommables...); élaborer un schéma d'achat responsable où une réflexion autour de la dimension sociétale des déchets en lien avec l'économie circulaire sera proposée.
- Accompagner les expérimentations innovantes sur des marchés de niches (textile, "mobilité-réparation mécanique", chantiers propres, plastique souple, polystyrène...), en lien avec les entreprises de l'ESS
- Valoriser l'expertise et le savoir faire des acteurs de l'ESS dans le cadre des marchés publics et la mise en place du schéma d'achat responsable
- Développer la coopération et la synergie entre les différents acteurs : appel à projet innovation territoriale commun à plusieurs services de la Métropole, territoire d'expérimentation avec une vocation d'essaimage...

Contact :

Mme Valérie Mayeux-Richon – Responsable du Service Études Méthodes Organisation /
Division gestion des déchets

20 rue du lac - CS 33659 - 69505 Lyon cedex 03

04 78 95 67 97 - vmayeux-richon@grandlyon.com

www.grandlyon.com

